

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 08199 Numéro SIREN : 844 570 499 Nom ou dénomination : A3CG
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/010085

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE LYON**

Date : 04/05/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/010085**
n° de gestion : **2018B08199**
n° SIREN : **844 570 499 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 04/05/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A3CG
20 Rue Chateaubriand 69007 LYON

date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



BILAN ACTIF

ACTIF		30/09/2015	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)
			Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)		
	Immobilisations incorporelles		
	Frais d'établissement		
	Frais de développement		
	Concessions, brevets et droits similaires		
	Fonds commercial (1)		
	Autres immobilisations incorporelles		
	Avances et acomptes		
	Immobilisations corporelles		
	Terrains		
ACTIF CIRCULANT	Constructions		
	Installations techniques, matériel et outillage		
	Autres immobilisations corporelles	8 914	2 134
	Immobilisations en cours		
	Avances et acomptes		
	Immobilisations financières (2)		
	Participations mises en équivalence		
	Autres participations		
	Créances rattachées à des participations		
	Autres titres immobilisés		
Comptes de Régularisation	Prêts		
	Autres immobilisations financières	1 080	
	Total II	9 994	2 134
			7 860
	Stocks et en cours		
	Matières premières, approvisionnements		
	En-cours de production de biens		
	En-cours de production de services		
	Produits intermédiaires et finis		
	Marchandises		
Comptes de Régularisation	Avances et acomptes versés sur commandes		
	Créances (3)		
	Clients et comptes rattachés	2 189	2 189
	Autres créances	6 601	6 601
	Capital souscrit - appelé, non versé		
	Valeurs mobilières de placement		
	Disponibilités	38 781	38 781
	Charges constatées d'avance (3)	3 042	3 042
	Total III	50 613	50 613
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		
	Primes de remboursement des obligations (V)		
	Ecarts de conversion actif (VI)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	60 608	2 134
			58 474

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

R.V

BILAN PASSIF

PASSIF		30/09/2019	10 mois
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		5 000
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		220 -
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I		4 780
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	43 864 4 921	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	893 4 015	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1) Total IV		53 693
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		58 474
			16 737

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

hr

COMPTE DE RESULTAT

	30/09/2019 10mois		
	France	Exportation	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	37 027		37 027
Chiffre d'affaires NET	37 027		37 027
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			101
Total des Produits d'exploitation (I)			37 128
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes *			31 779
Impôts, taxes et versements assimilés			394
Salaires et traitements			
Charges sociales			2 835
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 134
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			1
Total des Charges d'exploitation (II)			37 144
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			16 -
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	30/09/2019	10 mois
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		2 0 4
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		2 0 4
2. Résultat financier (V-VI)		2 0 4 -
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		2 2 0 -
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)		3 7 1 2 8
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 7 3 4 8
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		2 2 0 -

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

A3CG

Rv

SAS A3CG

20 RUE CHATEAUBRIAND

69007 LYON

ANNEXE DU 13/12/2018 AU 30/09/2019

A3CG

20 RUE CHATEAUBRIAND

69007 LYON

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Informations générales complémentaires	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Charges à payer	7
Détail des charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
Détail des charges constatées d'avance	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 13/12/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 58 473.70 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 37 026.75 Euros et dégageant un déficit de 219.78- Euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, couvrant la période du 13/12/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il s'agit du premier exercice qui a débuté le lendemain de la prestation de serment des experts-comptables et de la validation de l'inscription auprès de la compagnie des commissaires aux comptes.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Néant - il s'agit du premier exercice.

ANNEXE

Exercice du 13/12/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport			7 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 414
TOTAL			8 914
Prêts, autres immobilisations financières			1 080
TOTAL			1 080
TOTAL GENERAL			9 994

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			7 500	7 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 414	1 414
TOTAL			8 914	8 914
Prêts, autres immobilisations financières			1 080	1 080
TOTAL			1 080	1 080
TOTAL GENERAL			9 994	9 994

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		1 774		1 774
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		360		360
TOTAL		2 134		2 134
TOTAL GENERAL		2 134		2 134

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	1 774				
Matériel de bureau informatique mobilier	360				
TOTAL	2 134				
TOTAL GENERAL	2 134				

ANNEXE

Exercice du 13/12/2018 au 30/09/2019

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 080	1 080	
Autres créances clients	2 189	2 189	
Taxe sur la valeur ajoutée	469	469	
Débiteurs divers	6 132	6 132	
Charges constatées d'avance	3 042	3 042	
TOTAL	12 912	12 912	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	43 864	6 908	28 051	8 905
Fournisseurs et comptes rattachés	893	893		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 835	2 835		
Taxe sur la valeur ajoutée	948	948		
Autres impôts taxes et assimilés	232	232		
Groupe et associés	4 921	4 921		
TOTAL	53 693	16 737	28 051	8 905
Emprunts souscrits en cours d'exercice	45 585			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 721			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106
Dettes fiscales et sociales	3 067
Total	3 173

ANNEXE

Exercice du 13/12/2018 au 30/09/2019

Détail des charges à payer

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106
Dettes fiscales et sociales	3 067
Total	3 173

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 042
Total	3 042

ANNEXE

Exercice du 13/12/2018 au 30/09/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges d'exploitation sur abonnement documen professionnelle	3 042		
Total	3 042		

SAS A3CG
AU CAPITAL DE 5 000 EUROS
Siège Social :
20 rue Chateaubriand
69007 Lyon
844 570 499 RCS Lyon

* * *

PROCES VERBAL
des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire
en date du 30/03/2020

Les associés de la société A3CG, société par actions simplifiée au capital de 5 000 Euros divisé en 500 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, le 30/03/2020, l'An Deux mil vingt, à Lyon à 15 heures, sur convocation du Président.

La séance est ouverte par Monsieur Ricardo VELOSO, Président - associé et représentant la société A3CG et possédant personnellement quatre cent cinquante actions,
ci 450 parts

Sont par ailleurs présents ou représentés :

-Madame Stéphane MAS – associée et possédant 50 actions,
ci..... 50 parts

Le Président déclare en conséquence que les conditions du quorum et de majorité prévue par les statuts sont remplies et que l'Assemblée peut valablement délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2019
- Quitus à la Présidence
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce
- Pouvoir pour formalités

Le Président-associé propose, après discussion et échanges d'entériner et met au voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 septembre 2019, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale constate l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

R. ✓
S. 11

DEUXIÈME RÉOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la Présidence quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 219.78 €, de la manière suivante :

- Un résultat déficitaire de 219.78 € en totalité au compte « Report à nouveau » qui ressortira après affectation à la somme de 219.78 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués :

L'assemblée générale précise qu'il s'agit du premier exercice social et pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au cours de ce premier exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la déclaration du Président selon laquelle aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019 et qu'aucune convention préalablement approuvée ne s'est poursuivie au cours de cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toute formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quinze heures trente, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidence et l'associée présente.

Ricardo VELOSO
Le Président-Associé



Stéphanie MAS
Associée

